

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
CANTON DU PERCHE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie – 1, rue du Perche – 41100 PEZOU

☎ 02.54.23.40.69 - 📠 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2025-11

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Président.

- Date de convocation : 03/09/2025

PRESENTS : Pierre SOLON, Michelle DAGUET, Annie COTTEREAU, Jacky GAUTHIER, Nelly MAILLER, Hervé COTTEREAU, Nicole SOPENA, Jacky GAUTHIER, Philippe JOUBERT

ABSENTE EXCUSEE : Agnès FRADET a donné pouvoir de vote à Mme Annie COTTEREAU

ABSENTE : Laurence LUSSEAU

Madame DAGUET Michelle est nommée secrétaire

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

09 OCT. 2025

OBJET : REPAS DES AINES

Mme DAGUET Michelle, vice-présidente, rappelle la délibération du 26 mars 2025 concernant le traiteur retenu. Cette année c'est «la Renaissance» à Oucques pour le 25 octobre 2025. Le prix du repas s'élève à 26 € par personne.

Le pain sera commandé à la boulangerie Chanteclair. L'animation est «Patricia et son orchestre».

Les membres du Conseil d'administration décident de fixer le prix du repas à 30 € pour les conjoints de moins de 68 ans, les amis et les personnes extérieures à la commune.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu
de sa transmission à la Préfecture de Blois et
de sa publication, le 29/09/2025
Le Président :
M. Pierre SOLON



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président : M. Pierre SOLON
Le Secrétaire de Séance :
Mme Michelle DAGUET

